

Nb d'inscrits au CQ 3 à ce jour : 42

Nb de personnes présentes :

Présents pour la Ville : Chantal REBILLE-BORGELLA (Adjointe chargée de la vie des quartiers), Alain THEVENON (Directeur Général des Services), Carole VILLAND (Assistante)

Habitants présents : Annette BODIN, Annick BOEHM, Eliane FERRER, Fabien POCHON, Christian POSS, Denise RECOURA, Anick RENARD

Excusé(s) : Jean-Claude BEANI, Clarisses de Saint Nizier

1. RETOUR SUR LE COMPTE RENDU DU 6 JUIN 2018

Pas de remarques

2. INFORMATIONS PROJETS EN COURS

- Réunions Publiques (salle du conseil municipal)
- mardi 9 octobre – 18h30 – Lancement travaux Stalingrad
- lundi 15 octobre – 17h30 – Rencontre avec les parents d'élève, programme construction école Debelle
- mardi 16 octobre – 18h 00 – Plan Local de Déplacement (PLD)
mercredi 17 octobre – 20h30 – Aménagement bourg 1ère phase (démolition)

Plan d'Échanges Multimodal il y a encore 3 mois de travaux environ. Le parking de l'Arcade sera prochainement rouvert aux usagers.

3. QUESTIONS ET SUJETS ÉVOQUÉS LORS DU CQ DU 6 JUIN

- Environnement
 - Les poutres laissées à l'abandon chez la famille Concalves en plus de polluer visuellement le site sont dangereuses, des gens peuvent se blesser, des vipères ont été vues. Le CQ demande que la mairie leur adresse un courrier pour qu'ils ôtent ces détritrus.
⇒ **Réponse** : le service a adressé un courrier à la famille Concalves
- Circulation/Stationnement
 - Mme Renard souhaite qu'une ligne blanche soit tracée entre la sortie de Voreppe et le Gravillas, route dangereuse. Indique que le panneau d'interdiction aux poids lourds sur la route Départementale n'est toujours pas installé. ⇒ **Réponse** : toujours en attente du Département malgré des relances du service
 - Feu rouge à la descente du Quai des Chartreux ne fonctionne pas correctement, celui-ci ne passe pas au rouge lorsque les véhicules vont vite. ⇒ **Réponse** : les services ont vérifié et le bon fonctionnement du feu a été rétabli.
 - Il faudrait remonter la 1ère chicane de 3 à 4 m en descendant sur le quai Dr Jacquin.
⇒ **Réponse** : cela sera fait lors de la prochaine campagne de traçage.
- Les poubelles
 - Un dépôt d'ordures sauvages a été constaté chemin de Clet au dessus du château de Seyes (anciennement maison Bonnet), ⇒ **Réponse** : la Police Municipale s'est rendue sur place et n'a rien trouvé, dépôt sans doute évacué.
- **Autres sujets**
 - Voir lampe du cimetière qui aveugle le petit chalet. ⇒ **Réponse** : après vérification il semble qu'il n'y ait pas de problème particulier.

- Aller vérifier les fils du téléphone qui pendent (a priori suite aux orages de l'an dernier) entre la propriété Troenel et Grenier. ⇒ **Réponse** : la Police Municipale est allée vérifier, et le service ADTU a saisi l'opérateur Orange.

4. SUJETS ÉVOQUÉS LORS DU DERNIER CQ

Rue du Boutet :

Madame Renard rappelle tous les soucis vécus durant le chantier de la rue du Boutet. Les remarques de Mme Renard sont prises en compte. Néanmoins le chantier est à ce jour terminé.

Il reste quelques aménagements à finaliser. Des personnes présentes demandent si la rue va être mise en sens unique ? ► **Réponse** : en principe non. On étudie la possibilité de mettre des feux pour aider à la sortie.

=> Le désherbage dans le haut de la rue du Boutet sera-t-il fait ? ► **Réponse** : cela a été fait en octobre.

=> En bas du virage les poteaux électriques vont-ils être enlevés ? ► **Réponse** : les poteaux électriques vont être enlevés du bas de la rue du Boutet jusqu'à l'opération « les Collines du Boutet ».

=> La maison « La Malossane » va-t-elle être entretenue ? Aucun entretien des espaces verts. ► **Réponse** : il s'agit d'une propriété privée il appartient au propriétaire d'entretenir son terrain.

=> Demande d'un panneau indiquant le double sens en bas de la rue. ► **Réponse** : conformément au code de la route en l'absence de signalisation la voie est en double sens.

Les Victorines : le talus appartient à la résidence, les camions lors de leur passage l'on abîmé. La partie haute du talus n'est pas stabilisée.

Stationnement

Immeuble le Rablais : une camionnette est toujours garée au même endroit (au niveau des 4 places, celle-ci dépasse sur la route d'au moins 50 cm, c'est dangereux. ► **Réponse** : demander à la police municipale de se rendre sur les lieux.

Au-dessus de la pharmacie – quai des Chartreux – un van dépasse sur la route. ► **Réponse** : demander que la police municipale se rende sur les lieux.

Poubelles sur la route. ► **Réponse** : les services vont adresser un courrier au syndic pour rappeler le règlement.

Voirie

=> A l'angle quai des Chartreux/chemin du Boutet, actuellement il y a des gravillons. Cette portion va-t-elle être goudronnée ? ► **Réponse** : oui les travaux ont été faits (novembre).

=> Madame Renard explique qu'elle possède des garages quai des Chartreux. Leur emplacement a permis à tous types de véhicules de pouvoir circuler correctement sur du domaine privé. Elle fait remarquer qu'aucune permission ne lui a été demandée et que cet espace a été sali par les camions. Elle a demandé, il y a une semaine, que cette partie du domaine privé soit nettoyée et n'a eu aucune réponse. ► **Réponse** : cela a été fait en octobre.

=> Place de l'arrêt du cimetière, chicane mal placée. ► **Réponse** : cela devrait être refait lors de la prochaine campagne de traçage.

=> le STOP Pré Boulat est satisfaisant.

=> Mme BODIN persiste à dire que le STOP chemin des Sources/chemin de Malossane est mal positionné, que le raisonnement évoqué ne tient pas. Elle souhaite (ainsi que son voisin avec qui elle en a discuté) que le stop soit changé de place et soit mis dans le chemin des Sources.

Environnement

=> Des sangliers ont saccagé des parcelles de jardin du monastère et labouré l'espace vert de l'accueil. ► **Réponse** : Le maire a contacté les chasseurs, ces derniers devraient se rapprocher des sœurs du Monastère des Clarisses.

=> Couper l'herbe qui se situe dans le virage de la Madone => très dangereux. ► **Réponse** : cela a été fait le 16/10/2018.

=> Renouée du Japon est en pleine expansion, il faut la couper en urgence mais surtout ôter les racines. ► **Réponse** : Les services sont sensibilisés aux risques d'invasion de cette plante, outre les actions de prévention, les services luttent contre la propagation de cette plante dès les premières apparitions et faire en sorte de la détruire (arrachage, précoce, éradication mécanique, bâchage, ...) quand cela est possible. Le problème réside dans le fait que si la commune intervient sur les espaces publics où la plante est finalement présente, il appartient aux propriétaires privés de faire le nécessaire pour qu'elle ne se propage pas y compris lorsqu'elles comprennent des berges.

=> Regrets que les suspensions de fleurs quai des Chartreux aient été supprimées. ► **Réponse** : le fleurissement a été orienté différemment au vu des critères des jury des villes fleuries..

Divers

La plate-forme de basket à Debelle n'est pas fermée et reste ouverte pour les jeunes.

Demande que les panneaux interdiction poids lourd soient posés dans la montée du Col de la Placette. ► **Réponse** : Les services de la Ville ont de nouveau écrit au Département pour qu'il pose ce panneau d'interdiction.

Demande que la route de Chalais soit une route départementale. ► **Réponse** : La demande a été faite au Conseil Départemental qui ne souhaite pas intégrer cette voirie dans son patrimoine.

5. RECUEIL DES FICHES NAVETTES

1 fiche navette 18/42 – Raçin véhicules stationnent dans un chemin

Prochaine réunion

Mercredi 9 janvier 2019

Mairie – salle des commissions (rdc)